

Compte rendu de la séance du lundi 12 avril 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le douze avril l'assemblée régulièrement convoqué le 31 mars 2021, s'est réuni sous la présidence de Xavier SÉNÉGAS.

Sont présents : Xavier SÉNÉGAS, Alain BOUISSET, Cédric CATHALA-CAUMETTE, Chloé LAMBERT, André CABROL, Damien ABRIAL, Michel CABROL, Michele CLAUSTRES, Gaele GORUCHON, Anaïs MUNILL, Jean-Maxime SANTURE, Marine VIRGOS

Représentés : Louis SCIBONA

Excuses :

Absents : Frederic BELOT, Elena RUIZ

Secrétaire de séance : André CABROL

Ordre du jour :

Vote des Comptes de Gestion 2020 / Vote des Comptes Administratifs 2020

Vote des Budgets Primitifs 2021 / Vote des subventions aux associations et organismes divers

Vote des taux de fiscalité 2021 pour Taxes Locales

Divers

COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 : les comptes de Gestion et les comptes administratifs 2020 ont été votés simultanément par le Conseil Municipal sous la Présidence de M. BOUISSET Alain (Le Maire étant sorti de la salle pour les votes des CA 2020)

• LOTISSEMENT

Aucune opération réalisée. Déficit d'investissement 81 650.55 €

• FORÊT

| | | | |
|----------------|----------|-------------|------------------------------|
| Fonctionnement | Dépenses | 51 165.97 € | solde négatif de 8 119.93 € |
| | Recettes | 43 046.04 € | |
| Investissement | Dépenses | 0€ | solde positif de 31 318.19 € |
| | Recettes | 31 318.19 € | |

• SERVICE EAU

| | | | |
|----------------|----------|-------------|------------------------------|
| Fonctionnement | Dépenses | 72 512.19 € | solde positif de 10 976.29 € |
| | Recettes | 83 488.48 € | |
| Investissement | Dépenses | 38 624.75 € | solde positif de 1 036.15 € |
| | Recettes | 39 660.90 € | |

• COMMUNE

| | | | |
|----------------|----------|-------------|------------------------------|
| Fonctionnement | Dépenses | 484 327.53€ | solde positif de 219 314.71€ |
| | Recettes | 703 642.24€ | |
| Investissement | Dépenses | 765 941.56€ | solde négatif de 12 711.67€ |
| | Recettes | 753 229.89€ | |

BUDGETS PRIMITIFS 2021 : Les Budgets Primitifs ont été votés par le Conseil Municipal sous la présidence de M. SÉNÉGAS Xavier

- **LOTISSEMENT**

Le déficit d'investissement est reporté et s'équilibre par la vente des terrains en fonctionnement avec un virement de cette somme du fonctionnement vers l'investissement.

- **FORÊT**

Fonctionnement 30 000.00 €

(Reprise du déficit de 8 119.93 en dépenses / 16 880.07 € en entretien forêt / 5 000 € frais de gardiennage ONF) (en recette vente de bois pour 30 000 €)

Investissement 31 318.19 €

(reprise de l'excédent en recettes et en dépenses 20 307.88 € pour la réfection de routes forestières et 11 010.31 € pour les travaux de pistes 2019)

- **SERVICE EAU**

Fonctionnement 117 941.29 €

Investissement 321 790.15€

- **COMMUNE**

Fonctionnement 893 809.80€

Investissement 735 781.80€

LES TAUX DE FISCALITÉ 2021 :

Monsieur le Maire explique que dans le cadre de la réforme de la fiscalité locale et de la suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales, les communes bénéficient à partir de l'année 2021 du transfert du taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Le transfert du taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties, accompagné de l'application d'un coefficient correcteur, doit assurer la neutralité de la réforme de la taxe d'habitation pour les finances des communes.

Le Conseil Municipal, décide et vote à l'unanimité, d'appliquer pour l'année 2021 les taux suivants aux impôts directs locaux :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 50 %

- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 73.04 %.

DIVERS :

- La classe à 4jours/semaine a été décidé par les partenaires de l'Ecole
- Une Aire de Jeux sera aménagée prochainement Chemin de la Souque
- Divers travaux au sein de la commune (coupes d'arbres, aménagement Lac, toiture de l'Eglise, éclairage stade, photovoltaïque à l'étude...)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15.

